# Magazin'eau

LETTRE N°14

JUIN 2023

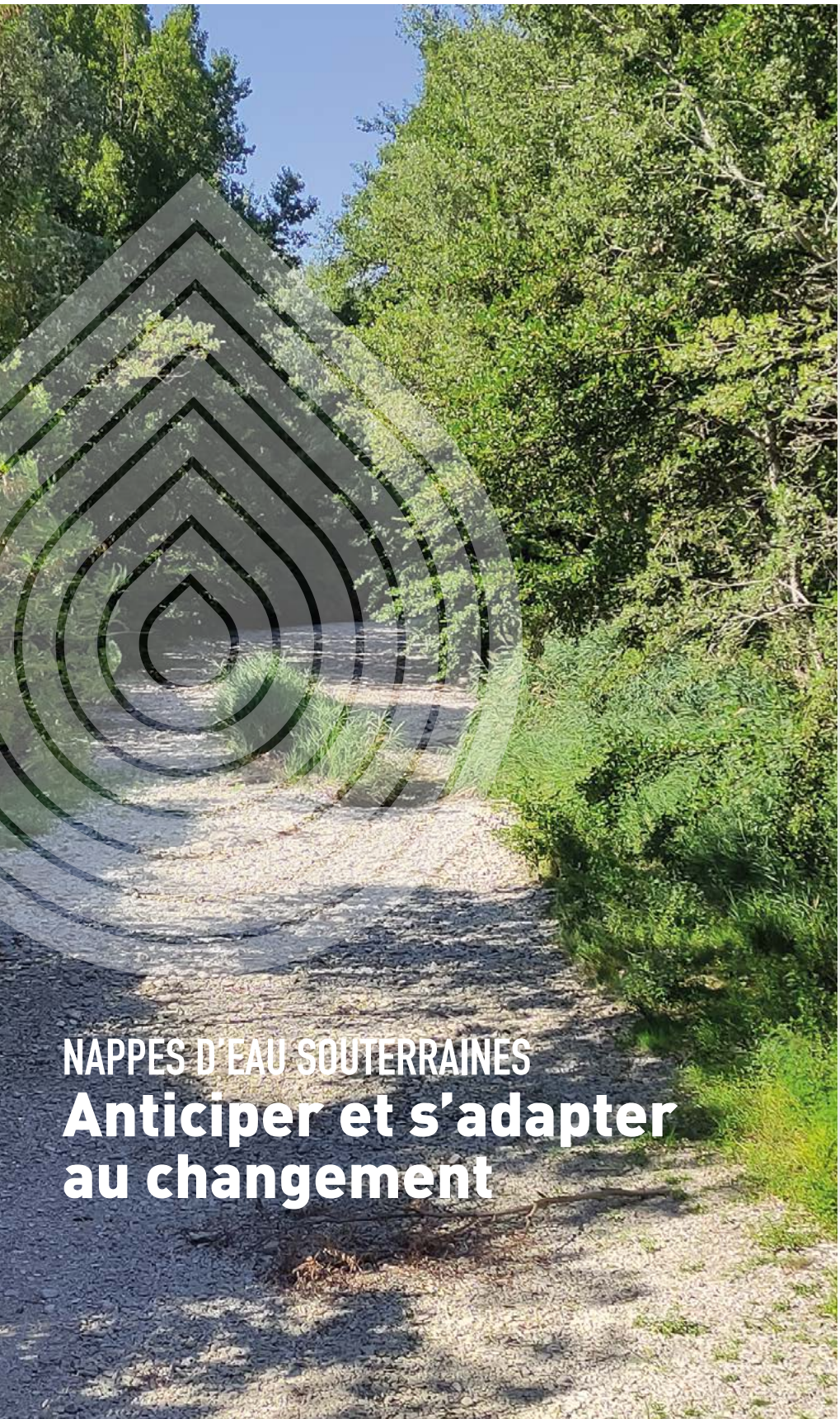

NAPPES D'EAU SOUTERRAINES

## Anticiper et s'adapter au changement

**Mesdames, Messieurs,**
**Chères et Chers collègues,**

Après les périodes de sécheresse estivale, telles que celles que nous avons connues depuis l'été 2017, ainsi qu'une sécheresse hivernale en 2023, la conscience de la rareté de l'eau refait surface.

Les utilisateurs devront s'adapter à des fluctuations importantes dans la disponibilité de l'eau, notamment en cherchant des compromis pour un partage équitable, tout en respectant l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

Bien que la prise de conscience collective semble émerger, les chiffres de la consommation d'eau potable en France restent relativement stables et les comportements de consommation évoluent peu.

Le Syndicat des Eaux Rhône-Aygues-Ouvèze met en œuvre plusieurs leviers pour anticiper et s'adapter à ce changement profond de l'accès à l'eau potable.

Le défi des prochaines années consiste principalement à mieux comprendre et gérer de manière dynamique les volumes prélevés pour les différents usages, qui devront s'ajuster à la disponibilité de la ressource.

Chacun peut et doit apporter sa pierre à l'édifice.

Le Syndicat RAO accompagnera ses usagers et ses Communes membres sur les questions qui deviennent essentielles pour nos territoires.

**Christian PEYRON,**
Président du Syndicat d'eau potable RAO

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE·AYGUES·OUVÈZE

saur
France

# Des travaux structurants pour l'avenir de l'eau potable

**Le Syndicat RAO a lancé depuis plusieurs années un programme d'investissement afin d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques sur son territoire.**

**Cela passe par plusieurs types de travaux :**
- Renouvèlement de canalisation,
- Interconnexion des réseaux,
- Recherche de nouvelles ressources alternatives,
- Réhabilitation et modernisation des captages existants,
- Réhabilitation et modernisation des réservoirs et stations de reprise.

L'exploitant participe pleinement à cette démarche au travers du déploiement de la nouvelle génération de télégestion sur les sites qui permet un meilleur suivi et une surveillance accrue des ouvrages.

**On peut citer sur les dernières années, les opérations suivantes :**
- Sécurisation de l'alimentation de Lapalud, du Tricastin, de Bouchet et de Tulette,
- Interconnexion du réseau de la Brette avec la ressource Rhône,
- Réhabilitation des réservoirs de Buisson, Villedieu et Mérindol-les-Oliviers,
- Modernisation de la station de reprise et du réservoir de Cairanne,
- Découverte de 4 captages dans le Miocène (Cafin, Bel-Air, l'étang et les Sausses).

**Le Syndicat va se concentrer pour les années à venir sur la dorsale structurante de son alimentation à savoir :**
- La ressource du Grand Moulas,
- La station de Islons,
- Le réservoir de Rochegude.

À terme, ces travaux ont pour objectif de sécuriser l'alimentation de nos usagers et de permettre une substitution des ressources superficielles pendant les périodes estivales.

*Interconnexion des réseaux*

*Réservoir de Villedieu*

# Une étude sur les débits du Rhône

**Drainant un vaste bassin versant, riche en montagnes et en glaciers, le Rhône est le fleuve le plus puissant de France par son débit et offre actuellement une ressource en eau abondante.**

Une étude lancée fin 2021 par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et co-pilotée avec la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, examine l'hydrologie du fleuve face aux effets du changement climatique. L'étude vise ainsi à actualiser le diagnostic réalisé en 2014, la ressource en eau et son évolution possible sous l'effet du changement climatique. Elle doit permettre d'évaluer la vulnérabilité au changement climatique des différents tronçons définis sur le Rhône

# Un changement d'usage nécessaire

**La course aux infrastructures pour pallier le manque d'eau ne peut pas être la seule solution à ce changement de fond. Une modification des usages va également être nécessaire pour faire face à une situation de plus en plus tendue sur la ressource en eau potable.**

Les économies d'eau sont l'affaire de tous et des habitudes de consommation de chacun. Ces dernières peuvent permettre de limiter les prélèvements dans le milieu naturel.

Nous devrons prochainement nous questionner sur les leviers potentiels de cette modification des usages afin de s'adapter à des fluctuations importantes sur la disponibilité de l'eau notamment en vue d'un partage, tout en respectant l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

## Et moi, que puis-je faire ?

Tous les jours, chaque abonné du territoire consomme en moyenne environ 110 litres d'eau.

Selon le Centre d'Information sur l'Eau, 93% de l'eau que nous utilisons à la maison est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7% à l'alimentation.

Cette répartition dépend bien évidemment des habitudes de chacun. En adoptant quelques gestes simples, nous pouvons économiser de l'eau sans compromettre notre qualité de vie.

**Voici quelques exemples :**

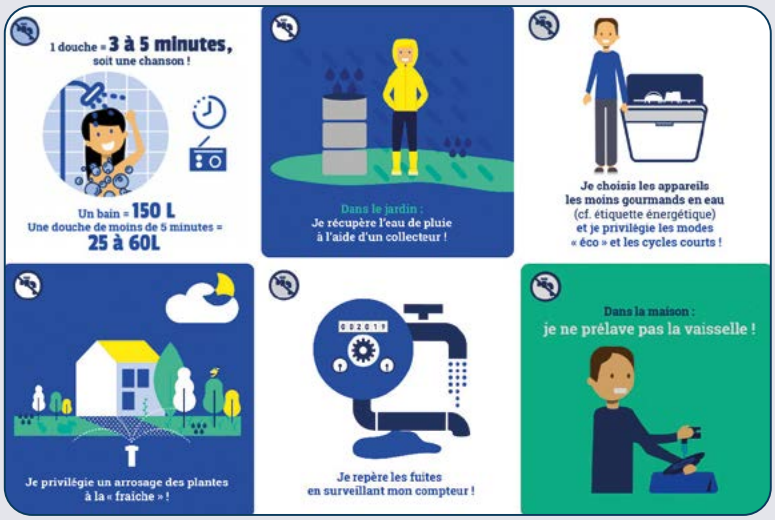


# pour anticiper leur évolution

vis-à-vis de différents enjeux clés et procéder à une analyse de criticité.

Cette étude conclue dans sa mission 2 que *« sur la base des prospectives de débit proposées en mission 1 de l'étude, il n'existe pas de risque d'atteindre des niveaux critiques de débit du fleuve, en termes d'impact sur la productivité des champs captants pour l'alimentation en eau potable dans la nappe de du Rhône »* et complète sur le volet qualité *« Au vu des analyses réalisées, il ressort que le risque de dégradation de la qualité de l'eau du Rhône vis-à-vis des normes actuelles en raison d'une évolution de son hydrologie sous l'effet du changement climatique apparaît limité ».*

Le Syndicat RAO conserve une vigilance toute particulière sur le débit et la qualité de sa ressource liée au Rhône, mais cette étude confirme la stratégie de substitution et de secours mis en place depuis plusieurs années pour le territoire de l'arrière-pays.

Pour plus d'information : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_118205/fr/une-etude-sur-les-debits-du-rhone-pour-anticiper-leur-evolution

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

# LES ARRÊTÉS SÈCHERESSE

## 4 niveaux d'alerte

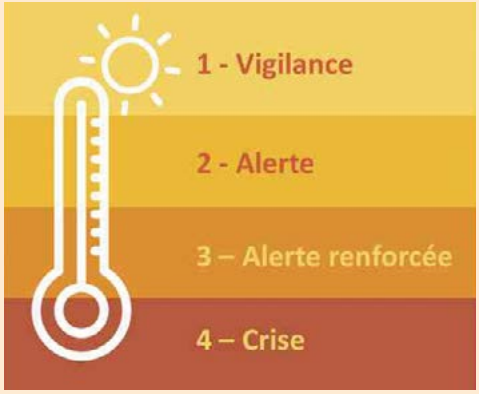


Certains territoires sont placés en état de **« vigilance »** et voient simplement les autorités inciter particuliers et professionnels à économiser l'eau.

Les zones en état d'**« alerte »**, elles, commencent à voir poindre des mesures concrètes : les agriculteurs peuvent voir leur consommation d'eau réduite jusqu'à 50% tandis que les particuliers ne peuvent plus laver leur voiture ou arroser leur jardin qu'à certaines heures.

Ces dernières mesures pratiques sont encore plus drastiques au niveau supérieur, celui de l'**« alerte renforcée »**, tandis que les agriculteurs peuvent alors voir leurs prélèvements en eau réduits de plus de 50%.

Ce n'est qu'au niveau **« crise »**, le niveau le plus élevé, que ces prélèvements sont totalement interdits, de même que tous les prélèvements jugés non-prioritaires.

Pour finir, seules les ponctions d'eau pour les domaines de la santé, de la sécurité civile ou, plus classiquement, pour l'eau potable et la salubrité, sont autorisées.

## Où s'informer sur les niveaux d'alerte en cours

Toutes les informations utiles sur les restrictions en cours sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat sur le lien suivant :
**Pour le Vaucluse :** https://www.vaucluse.gouv.fr/secheresse-r371.html
**Pour la Drôme :** https://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html

PROPLUVIA
La consultation des arrêtés de restriction d'eau

Pour suivre l'évolution de la situation, l'outil Propluvia présente également les mesures de suspension ou de limitation prises par les préfets sur le territoire de la France métropolitaine et de la Corse à partir des données, fournies à titre indicatif, par les services départementaux de l'État. Il est accessible avec le lien suivant : http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

info SÉCHERESSE

Pour s'informer sur l'évolution de la sècheresse : l'application INFO SÉCHERESSE est un module gratuit de l'application EMI, qui utilise les bases de données « open data » gouvernementales liées à la sécheresse : https://info-secheresse.fr/
**Un service financé par le Groupe SAUR via sa filiale IMAGEAU.**

**Période d'envoi de la facture du service d'eau :**
du 15 au 30 janvier et du 15 au 30 juillet

### Accueils clientèle

**À SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES**
**24 bis, route de Bollène - 84290 Sainte-Cécile-Les-Vignes**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Ouvert toute l'année
Accueil téléphonique de 8h à 18h

**PERMANENCES D'1 MOIS EN PÉRIODE D'AFFLUENCE EN FÉVRIER ET EN AOÛT**

À la réception de vos factures de janvier et de juillet,
retrouvez un conseiller clientèle durant le mois qui suit aux permanences :

- **de Bollène** lundi et mercredi de 9h à 12h
  Communauté de Communes - Rhône Lez Provence
  1260, avenue Théodore Aubanel
- **de Vaison-la-Romaine** mardi et vendredi de 9h à 12h
  Hôtel de ville - 6, cours Taulignan

**POUR NOUS ÉCRIRE**
**TSA 51206 - 92894 NANTERRE CEDEX 09**

**POUR TOUTE QUESTION**
**04 83 06 70 03** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 18h

**POUR GÉRER VOTRE COMPTE EN LIGNE**
**www.saurclient.fr « Espace client »**

saur France
24 bis, route de Bollène
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE
**SYNDICAT MIXTE RHÔNE AYGUES OUVÈZE**
32, Cours Maurice Trintignant - BP36
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
Tél : 04 90 30 16 18

Groupe Composer- 2022 - ©: Groupe Saur